

## Opérationnalisation de la zone de libre-échange en Afrique centrale Les opérateurs économiques locaux informés

CNE  
Port-Gentil/Gabon

UNE délégation du secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) vient de séjourner à Port-Gentil. Elle était composée, notamment, de Thérèse Chantal Mfoula, Christian Sambia, Célestin Nzengue et Jacob Kotcho, respectivement secrétaire générale adjointe au département "Intégration physique, économique et monétaire", expert douanier audit département, directeur du commerce extérieur et expert en politique de commerce au sein de l'organe communautaire. Cette mission avait pour objectif de sensibiliser les opérateurs économiques aux instruments de commerce de la zone de libre-échange,



Photo : CNE

La délégation de la CEEAC venue échanger avec...

adoptés par les ministres en charge du Commerce et des Finances de la CEEAC, en mai 2016, à Kinshasa. L'opérationnalisation étant imminente, l'échange avec les opérateurs de la capitale économique du Gabon s'est avéré opportune. Mme Mfoula les ayant entretenus

sur la procédure d'obtention de l'agrément au tarif préférentiel de la CEEAC, lequel permet à un produit industrialisé de bénéficier de l'exonération de droit de douane pour l'accès à tous les pays concernés par la zone de libre-échange. Attentifs au message de leur



Photo : CNE

Les opérateurs économiques de Port-Gentil sur la zone de libre-échange.

interlocutrice, dans la salle polyvalente du Conseil départemental de Béné, les opérateurs économiques de Port-Gentil ont salué cette initiative approuvée par les dirigeants de la sous-région. Manifestant ainsi leur adhésion à ce processus qui leur permettrait d'accéder à un

marché de 130 millions de consommateurs dans des conditions les plus favorables. Mais sans vouloir éluder les grandes opportunités qu'offre cette intégration commerciale, certains opérateurs ont déploré le fait que « le Gabon ne soit pas déjà fixé sur son engagement à cette politique

d'intégration commerciale sous-régionale». C'est du moins ce qui a suscité des réserves de la part de Ngaye Corneille Samwogou, président de la communauté togolaise de Port-Gentil. Une inquiétude à tous points de vue légitime, mais pour laquelle Mme Mfoula s'est voulue rassurante, en indiquant que « le processus de création du Comité national d'agrément est en cours. Il va encadrer les opérateurs économiques aux différentes modalités et procédures pour l'obtention de l'exemption aux tarifs préférentiels pour leurs produits ». Même si, pour cela, il faudrait déjà qu'il y ait, au niveau du gouvernement gabonais, une insertion dans l'ordre juridique interne des instruments juridiques communautaires relatifs aux tarifs préférentiels, afin de favoriser un jeu de réciprocité entre les différents États.

## Parlement des jeunes/Élections

### Les nouveaux représentants de l'Ogooué-Maritime connus

CNE  
Port-Gentil/Gabon

ON connaît désormais les noms des cinq représentants de la province de l'Ogooué-Maritime à la 7e législature du Parlement junior. Il s'agit de Mathurine Ida Esther Bibalu Kukubulgi et Christopher Ngoma, du lycée et collège Roponda Walker; Clyde Pambou Nyamas et Aimé Prince Bengué du lycée Joseph Ambourouet Avaro, et Cynthia Maganga Sodji du CES Bac-Aviation.

Tous ont réussi aux épreuves de sélection qui se sont déroulées, le 20 mai dernier, au lycée Joseph Ambourouet Avaro. Des épreuves supervisées par le député Jean-Bernard Koumbi, élu du 1er siège de l'Ogoulou (Mimongo), et Nahée Carlyna Nianguya Boudinga, chef du



Photo : CNE

Le député Jean-Bernard Koumbi (c) a supervisé les épreuves de sélection.

service "Relations internationales et échanges interparlementaires" à l'Assemblée nationale, mandatés par le président de la représentation nationale, Richard Auguste Onouvié, pour veiller au bon déroulement de l'élection des représentants de la huitième

province du Gabon. Au nombre de 25 au départ, les postulants ont fait l'objet d'une évaluation sur deux épreuves (une dissertation française et une épreuve de culture générale). C'est donc de cette phase que sont issus les cinq "ambassadeurs" de l'Ogooué-Maritime



Photo : CNE

Les nouveaux représentants de l'Ogooué-Maritime au Parlement des jeunes.

à la prochaine Assemblée nationale junior. Revenant sur les missions de ce Parlement spécial, Jean-Bernard Koumbi a expliqué qu'il s'agit d'une institution composée de jeunes, qui débattent des problèmes les concernant essentiellement. « Nous, la grande

Assemblée nationale, apprenons aux jeunes la formation civique et l'éducation à la citoyenneté. Nous les sensibilisons aussi, ainsi que les parents et les pouvoirs publics, aux droits des jeunes », a dit le parlementaire. Le Parlement des jeunes est, en outre, une occasion pour ses

membres de cultiver l'esprit d'échange mutuel et de concertation autour des débats contradictoires et démocratiques. C'est à la lumière de ces éclairages que le directeur d'Académie de l'Ogooué-Maritime, Henri Georges Boundzanga Boundzanga, a félicité les nouveaux parlementaires. Notons que l'élection sus-évoquée a été précédée par la restitution, en présence du gouverneur de la province, Patrice Ontina, des travaux en commissions du Parlement junior sortant. Ces travaux se sont déroulés du 7 au 9 mai 2016, au Palais Léon-Mba, autour de cinq principaux thèmes : les attentes des jeunes face aux parlementaires, les jeunes et le projet Graine, la formation de l'élite face aux valeurs de l'école et de la société traditionnelle, l'abstention électorale chez les jeunes, la sexualité chez les mineurs.

## Vie des partis politiques/PGP/Conseil du deuxième arrondissement

### Yves Iwangou reconduit à la tête de la coordination

SYM  
Port-Gentil/Gabon

LES militants du Parti gabonais du progrès (PGP) se sont retrouvés, dernièrement, pour le conseil du 2e arrondissement. La rencontre a eu lieu en présence du secrétaire du bureau provincial, Dominique Bamba, au siège de cette formation politique de l'opposition. Un seul point a dominé l'ordre du jour de ces assises : le renouvellement du bureau de la coordination du deuxième arrondissement, dirigé par Yves Iwangou.

Après la mise en place du bureau du conseil, dirigé par Ernest Okawe, les participants ont échangé sur le règlement intérieur peu avant son adoption,



Photo : Koumou

Une phase de l'installation.

puis s'en est suivie l'élection du bureau de la coordination de l'arrondissement. Une élection à l'issue de laquelle Yves Iwangou a été reconduit dans ses fonctions. Il aura pour collaborateurs, entre autres, Mouity

Boussamba et Valérie Ange Bouroubo. Le premier aura en charge l'Union des jeunes Joseph Rendjambe (UJR), tandis que l'autre s'occupera du Mouvement des femmes progressistes (MFP).



Photo : Koumou

Le bureau élu.

Les promus ont été immédiatement installés et renvoyés à leurs charges par le secrétaire du bureau provincial. « Chacun de nous doit s'engager et s'impliquer, sans se lasser, dans le combat pour l'instaura-

tion d'une véritable démocratie en République gabonaise. Nous devons aussi nous faire confiance, en ayant à l'esprit que rien ne peut éclore sans travail sérieux et soutenu », a-t-il lancé. Pour rappel, le Parti gabonais

du progrès (PGP), membre consultatif de l'Internationale socialiste, a été officiellement créé le 10 mars 1990 comme association à caractère politique, pour pouvoir prendre part à la conférence nationale de mars et avril 1990. La délégation du PGP à ce forum était composée de Pierre-Louis Agondjo Okawe (décédé le 27 août 2005), Joseph Rendjambe (décédé le 23 mai 1990), Guy Nang Bekale, Marc Saturnin Nan Nguema, Christian Robert Mougoungou, Benoît Joseph Mouity-Nzamba, Anselme Nzoghe et Moïse Nsolet Bitegue. Ce parti a pris part à toutes les élections politiques organisées dans notre pays, à l'exception des scrutins présidentiels de 1998, 2005 et 2009. En 2016, le PGP a soutenu l'ancien président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping.